

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 572

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 19

I.– À la seconde phrase de l’alinéa 8, après le mot :

« font »,

insérer le mot :

« régulièrement ».

II. – En conséquence, à la fin de la même phrase du même alinéa, supprimer le mot :

« réguliers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel